



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LA REUNION

Schéma Directeur de la CCI Réunion

Située dans l'Océan Indien, la Réunion est à la fois un département et une région de la République française.

Elle est intégrée en tant que région ultrapériphérique à l'Union Européenne, qui reconnaît ainsi les spécificités liées à son éloignement du continent européen – la Réunion est d'ailleurs la plus éloignée des sept régions Ultrapériphérique de l'Europe (RUP) et la seule située dans l'hémisphère sud.

Malgré une croissance soutenue sur les dernières décennies, elle reste par ailleurs classée en Région d'Objectif de Convergence par l'Union Européenne, qui reconnaît ainsi son retard de développement.

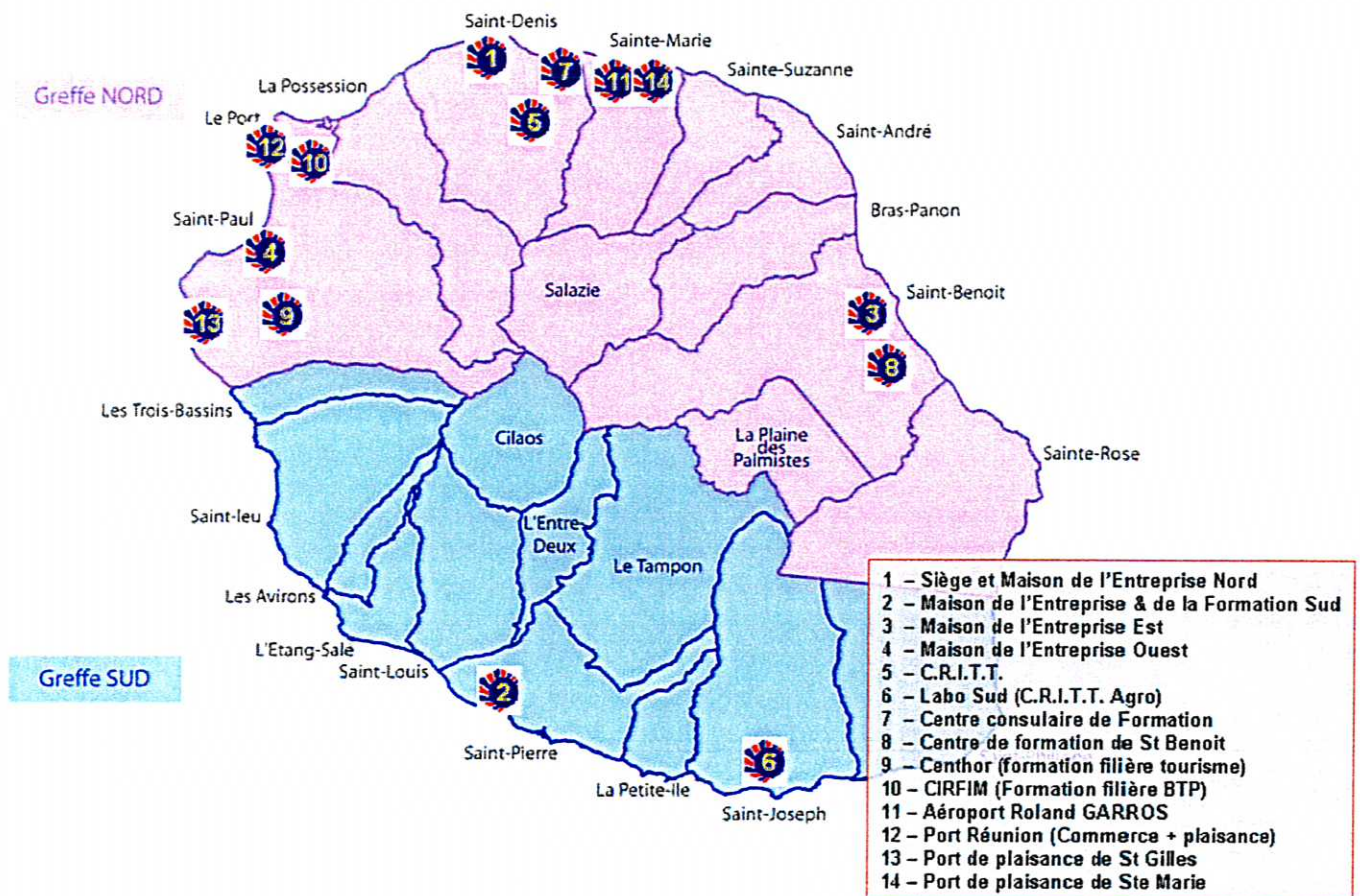
Aux handicaps structurels qui caractérisent les RUP, soit principalement leur éloignement du grand marché européen et la taille étroite de leur marché intérieur, s'ajoutent concernant la Réunion des contraintes fortes liées à sa géographie et à la rareté de ses espaces aménageables.

C'est pourquoi le Schéma d'Aménagement Régional de la Réunion, actuellement en révision, est conçu avec un objectif permanent d'optimisation spatiale des différentes activités humaines, dans un mouvement global de rééquilibrage du territoire et avec un but ultime de développement durable de l'île de la Réunion.

La CCI Réunion, compétente sur l'ensemble du département, est historiquement implantée au Nord et au Sud, pour coller aux territoires des deux juridictions commerciales de l'île, qui comptaient respectivement, au 31 décembre 2006, 15.500 ressortissants pour le bassin Nord et 8.000 pour le bassin Sud, soit un total de 23.500.

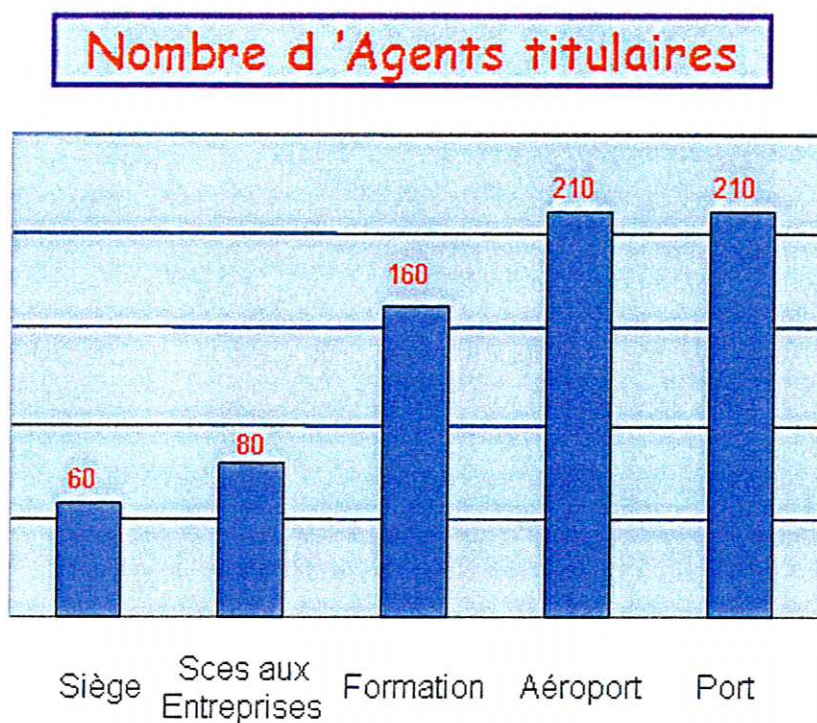
S'inscrivant totalement dans la vision du Schéma d'Aménagement Régional, la CCI Réunion a développé depuis quelques années une politique de déconcentration et de proximité, et compte aujourd'hui 14 sites accueillant au total 17 établissements dans le domaine des services aux entreprises, de la formation ou de la logistique (Cf. carte ci-après).

Les sites de la CCI Réunion



L'ensemble de ces établissements est géré dans un esprit de cohérence globale des actions, en cherchant à répartir les spécialités et expertises et à les mutualiser chaque fois que cela est possible. Les schémas sectoriels, prévus au décret 2006-309 du 16 mars 2006 viendront préciser les missions et responsabilités exercées sur les différents sites et les interactions développées.

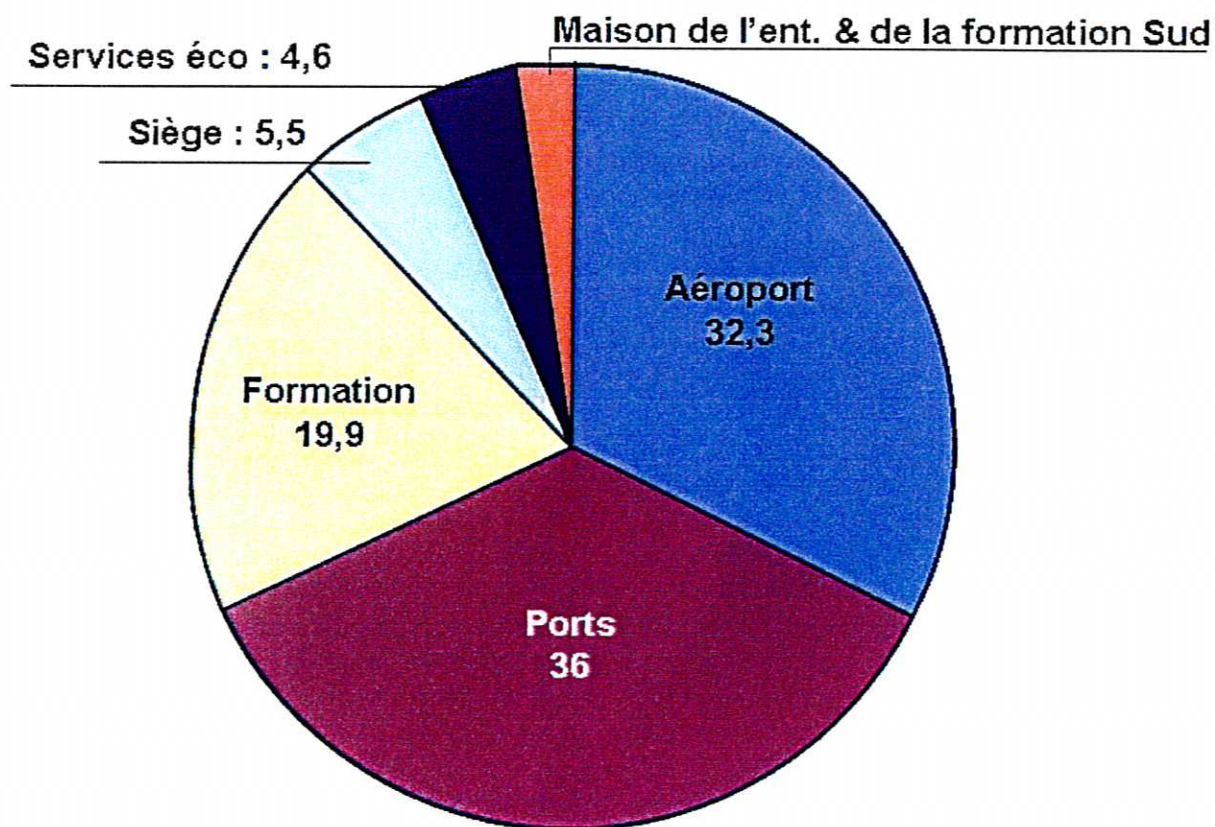
La CCI Réunion compte plus de 700 agents titulaires répartis comme suit :



Le budget de fonctionnement de la CCI Réunion est de l'ordre de 100 millions d'euros qui se répartissent comme suit :

CHARGES DE FONCTIONNEMENT

(BUDGET 2007 en million d'euros)



Le budget d'investissement de la CCI Réunion atteint plus de 70 millions d'euros en 2007. Il faut noter le caractère exceptionnel du budget d'investissement 2007 de Port Réunion qui approche à lui seul les 60 millions d'euros.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

(BUDGET 2007 en million d'euros)

